



COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 1er MARS 2016

Assistaient à ce CTL pour FO-DGFIP : GARNIER Olivier; BARBIER Thierry

Lecture d'une déclaration liminaire intersyndicale critiquant la communication directionnelle sur les projets de restructuration du réseau, et tout particulièrement des SIE (cf document joint).

Le DDFiP répond que les OS ont volontairement déformé ses propos tenus lors de la réunion informelle du 18 janvier, qu'elles ont communiqué dessus par un tract (au mépris des règles qu'il avait édictées) provoquant ainsi "l'agitation sociale".

Il ajoute que les groupes de travail ont été réunis pour réfléchir sur ces différents sujets, et qu'ils n'ont pas encore rendu de proposition. Il arbitrera ensuite, en prenant en compte les problématiques RH.

Le rythme rapide sur lequel ces restructurations doivent se faire est lié au fait que la DG va établir le nouveau classement des postes comptables en 2016, et qu'il veut ainsi laisser l'opportunité aux chefs de services de postuler sur ces nouvelles structures reclassées, et aux agents le temps nécessaire pour choisir de suivre ou non la mission à l'occasion du mouvement général.

Le DDFiP indique qu'il veut, par les restructurations envisagées, organiser et stabiliser les services de la DDFiP 79 à l'horizon 2020.

Tous les éléments liés aux restructurations feront l'objet des discussions du prochain CTL le 14 avril 2016.

1) Pour avis

- Approbation à l'unanimité des PV des CTL des 25/11/2015 et 18/12/2015.
- Réorganisation du SIE de Niort : le chef de service a présenté la nouvelle organisation en pôles de compétences du SIE de Niort : gestion, transverse (dont recouvrement) et comptabilité. Il indique que tous les agents ont été reçus, qu'ils se sont positionnés sur leurs nouvelles missions, et que des réunions continuent à se tenir pour la répartition des missions. A ce jour, un seul adjoint est positionné sur le SIE, au lieu de deux au TAGERFiP : ce poste doit être pourvu au prochain mouvement.
FO-DDFiP 79 a voté "pour".
- Modification des horaires d'ouverture au public du Centre des Finances Publiques Avenue de Paris à Niort : cette demande a été initiée par les agents d'un service, ce qui a conduit la DDFiP à mener un audit en vue de déterminer les modifications à apporter. D'entente avec les chefs de services (qui sont supposés avoir informé et consulté leurs agents), il a été convenu qu'une deuxième demi-journée de fermeture, le mardi après-midi, était la meilleure solution, tant en terme de disponibilité des agents au sein de leur service qu'en terme

d'absorption du déport de charge qui se fera mécaniquement sur le mercredi, journée déjà la plus chargée en accueil. La modification interviendra au 1er juin 2016.
FO-DGFiP 79 s'est abstenu sur ce point.

- Modification de la plage variable des horaires de la Paierie Départementale : l'ensemble des agents de la Paierie a signé la demande d'alignement sur les horaires communs au bâtiment dans lequel ils travaillent, gage aussi d'une meilleure sécurité pour tous.
Vote unanime "pour".
- Mise en place d'une caisse unique sur le site de l'Avenue de Paris à Niort : dans le cadre de la réorganisation de l'accueil du SPF (qui aura lieu sous peu au niveau de l'entresol), et dans la mesure où les opérations (spécialement les encaissements) en numéraire sont très peu nombreux au SPF et très marginaux au SIE, le SIP assurera désormais les opérations en numéraire pour tout le site. Les opérations en chèque ou carte resteront du ressort de chaque service. Concernant la délivrance des valeurs, le SIE aura compétence pour les professionnels, le SIP pour les particuliers (et le paiement en numéraire), comme cela se fait partout ailleurs dans le département. La mise en place se fera au 1er avril 2016. FO-DGFiP a demandé un retour d'expérience sur le sujet, demande acceptée par le DDFiP.
FO-DGFiP 79 a voté "pour".

2) Pour information

- Baromètre social de la DDFiP 79 : le taux de participation des agents a été de 50,83% ; il faut donc prendre du recul par rapport aux résultats, d'autant que les agents ayant répondu sont majoritairement d'une même catégorie, et appartiennent principalement aux mêmes services. Les résultats permettent quand même de faire un point sur les plans d'actions concernant les conditions de travail, et de voir où il est nécessaire d'être plus présent. Le DDFiP note quand même un "focus" particulier sur les charges de travail, et admet que les allègements et simplifications dont la DG fait des panacées ne feront pas tout.
En bref, les agents aiment leur travail, et en sont fiers, mais sont pessimistes quant à leur avenir. Ce ne sont pas les "non annonces"/réflexions de ce début d'année qui vont améliorer les choses!
- Divers :
 - application FDD : une information à jour pour l'accès aux pas à pas sera diffusée sous Ulysse 79 ;
 - le paiement par TPE est problématique sur quelques petits sites : le PPR et le PGP s'emploieront à résoudre le problème; lié au faible nombre de lignes téléphoniques disponibles sur place ;
 - la réflexion est toujours en cours concernant le transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries mixtes vers les SIP ; le DDFiP estime que cela permettrait de "conclure" la réforme "SIP", dont c'était l'objet ;
 - il y a désormais des badges d'accès au site Alsace-Lorraine ; dans la mesure où c'est là que se tiennent presque toutes les instances, chaque OS en recevra 2 ;
 - le transfert de la TPNS sur le site Avenue de Paris, précédemment stoppé par la DG en raison de son coût, redevient d'actualité, à la demande de la DG... La DDFiP est en attente des propositions de l'architecte mandaté par la DG.A ce sujet, le DDFiP évoque son souhait de voir réunir sur un même site tous les services de la DDFiP basés à Niort (sauf la trésorerie du CH) ; cela ne pourrait se faire que sur une nouvelle implantation, remplaçant toutes les autres, qu'il conviendrait de vendre.

- D'autant que le DDFiP souhaite proposer la candidature du département pour accueillir un Centre de Contact (soit potentiellement 40 à 50 agents supplémentaires, et un besoin immobilier dédié de 500 m²) ;
- la désignation d'un responsable de site pour l'Avenue de Paris est toujours à l'ordre du jour.
- 4 recrutements "service civique" se feront en 2016, pour 8 mois ; leurs missions seront l'accueil, l'offre de services et l'aide à l'utilisation des outils informatiques. Ils seront répartis comme suit : 1 à Bressuire, 1 à Parthenay, 2 à Niort (Av de Paris). Ils nécessiteront un tutorat dédié ;
- 4 recrutements "apprentissage" se feront aussi en 2016, pour une durée de 2 ans, en alternance, sur des missions comptabilité, RH et pourquoi pas juridiques et fiscales ; ils nécessiteront un "maître d'apprentissage" chacun, pris sur les effectifs de la DDFiP (il faudra les préparer et former, et le DDFiP dit vouloir reconnaître et valoriser leur investissement)